



Bourg Murat : Village d'étape entre Piton des neiges et Piton de la Fournaise

Projet alternatif au projet de Parc du Volcan

1 Préambule : Projet de Parc du Volcan de la Municipalité du Tampon

La Municipalité poursuit depuis de nombreuses années un projet d'implantation d'un Parc d'attraction sur le site du village de Bourg Murat à la Plaine des Cafres. Ces deux dernières années, une accélération est donnée au projet pour une ouverture dudit parc en 2023. Dans son dossier de concertation préalable, la Municipalité du Tampon présente le projet comme visant « à mettre en exergue les espèces endémiques et les espèces indigènes réunionnaises de manière à garantir la parfaite adaptation des essences plantées dans les milieux en place et de limiter les contraintes d'entretien sur le futur parc. » Le dossier indique aussi que les aménagements qui y sont prévus « s'organisent ainsi autour d'une zone de découverte de la végétation des Hauts, d'une zone ludique et familiale et d'une zone à sensations. »

Dans les descriptions de ces aménagements qui suivent, on découvre un certain nombre de points qui interpellent et ont fait l'objet de plusieurs heures de débat lors de la concertation préalable dans les différents ateliers, au cours desquelles, aucune réponse satisfaisante ne nous a été fournie par les représentants de la mairie, nous renvoyant sempiternellement à de futures études, alors que le maître d'ouvrage semble malgré tout vouloir poursuivre son projet comme si de rien n'était et que toute la population lui en était reconnaissante.

Dans le tableau qui suit, sont repérés les questions qui fâchent et qui, en l'absence de projet alternatif soumis à la concertation publique, amènent les adhérents de l'association Domoun la Plaine, citoyens du Tampon et d'ailleurs, à faire ici une proposition de **projet alternatif**.

Description des aménagements prévus	Critiques faites par Domoun la Plaine
<i>1. Zone de découverte de la végétation</i>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en valeur la végétation existante, enrichie par de nombreuses plantations endémiques. ▪ Nombreux cheminements accompagnés par des alignements d'arbres et arbustes aux essences variées. ▪ Espaces de contemplation pour se ressourcer dans des structures légères et ajustées au terrain. 	<p>Derrière une rhétorique « précieuse » se cache un projet de serres géodésiques, où l'on pourrait voir pousser des plantes, certes endémiques ou indigènes, mais qui ont toute leur place... dans les bas. Les botanistes avertis parlent d'une hérésie et d'une idée totalement farfelue que de mettre sous cloche, dans les hauts, des espèces qui peuvent être admirées à loisir dans les bas, dans leur biotope naturel. L'intérêt que pourrait trouver</p>



Description des aménagements prévus	Critiques faites par Domoun la Plaine
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grande passerelle immersive serpentant à travers une végétation diversifiée, avec des abris et des points de vue pour apprécier le grand paysage et les pitons plus éloignés 	<p>les « potentiels visiteurs », amateurs de belles plantes et de beaux arbres, est de voir les espèces qui vivent naturellement et à foison dans cette zone à mi-hauteur, avec un microclimat spécifique et qui leur convient sans être abritées.</p> <p>On peut parfaitement concevoir au demeurant qu'il faudrait mieux entretenir ces espaces naturels en y traquant les invasifs – <i>pas seulement, pneus usagés, détritiques de toutes sortes empoisonnent à petit feu notre mère nourricière, Dame Nature</i> – et en améliorant les sentiers de randonnée pédestre ou équestre qui existent déjà et ont une renommée internationale tel le GRR2. Mais de là à travestir le paysage par des artifices qui vont le dénaturer, il nous semble que le projet va faire fuir les vrais amateurs de nature et de découverte, au profit - <i>peut-être, à vérifier</i> - de consommateurs passifs qui vont contempler les artefacts et non les bijoux de cette nature généreuse et inventive.</p>
<p>2. Zone ludique familiale</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aires de détente, de repos et de pique-nique. ▪ Zones de pique-nique équipées de parasols, de table de pique-nique et de barbecue. ▪ Des aires d'activités adaptées au famille, aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite 	<p>Pourquoi pas ; le pique-nique en famille est une véritable institution réunionnaise. Le site est d'ailleurs déjà pourvu des équipements prévus dans le projet mais qui nécessiteraient aujourd'hui une rénovation. Il faut cependant penser à l'état dans lequel le site se retrouve le lendemain de fortes affluences et il n'est pas possible de compter uniquement sur « le civisme des pique-niqueurs », dicit la représentante du maire lors de la concertation, pour laisser le site propre. Car, avant même la création du parc, nous n'aurions pas aujourd'hui à déplorer cet état de désolation dans lequel on retrouve le champ de foire les lendemains de week-ends ou de jours fériés.</p> <p>Il y aurait de quoi créer des emplois d'éco-gardes pour sensibiliser les pique-niqueurs voire agir de façon coercitive envers les indécents. Cela créerait des emplois qualifiés et qui s'auto-financeraient.</p> <p>Il faudrait également penser à mettre en place des équipes de secours pour intervenir en cas d'accidents ou d'incidents, et des personnels de</p>



Description des aménagements prévus	Critiques faites par Domoun la Plaine
	<p>gendarmerie ou de police pour assurer la sécurité des usagers et des habitants.</p> <p>Si la vocation du parc est d'attirer sur ce site plus de visiteurs, les voies de circulation actuelles ne sont pas du tout adaptées et sont déjà aujourd'hui engorgées lors de période d'éruption volcanique. Ce ne sont pas les fameux ronds-points déjà innombrables sur la RN3 qui vont, à notre avis, régler les thromboses à venir...</p>
<p>3. Zone à sensation</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parcours de vélo cross ▪ Un pumptrack (sic) (NDLR : <i>parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, et peut être utilisé avec différents équipements sportifs, dont les VTT ou les BMX</i>) ▪ Des agrès sportifs ▪ Des aires de jeux, avec une aire monumentale en forme de volcan, avec une aire de pique-nique pour faire patienter les parents ▪ Un ballon captif pour avoir une vue imprenable sur le parc 	<p>La zone à sensation, d'après les schémas qui nous sont présentés, se trouverait derrière les habitations du lotissement « Les Topazes », sur une zone couverte de végétation endémique. Les promesses de préservation de la biodiversité et des espèces endémiques et indigènes mentionnées dans la zone 1, s'envolent déjà.</p> <p>Pour faire les aménagements tels que l'aire de jeux monumentale en forme de volcan, il va falloir rencontrer les conducteurs de travaux comment ils comptent procéder pour ne faire de terrassements comme nous l'ont promis les représentants de la mairie lors des réunions de concertation. Même Hanuman, le demi-dieu dans la mythologie indienne, a dû faire du terrassement pour aplanir les collines, afin de mettre un peu de légèreté dans ce document !</p> <p>Mais l'immonde subterfuge du promoteur est d'avoir séparé dans la présentation du projet, l'installation de tyroliennes qui seront quand même le clou des attractions prévues dans ce parc du volcan ! Et ces tyroliennes posent de nombreux problèmes pour les habitants du village en termes de nuisances, et elles vont causer de nombreux dégâts irréparables aux paysages millénaires, classés dans le patrimoine mondial de l'Humanité. Qui plus est, la plateforme pour prendre le départ sera implantée au sommet du Piton Dugain, sur un Espace Naturel Sensible (ENS), dans une forêt départemento-domaniale, c'est-à-dire sur la propriété de la collectivité départementale, garante de l'ENS.</p>



Les problèmes soulevant de nombreuses questions, comme le budget des investissements, mais aussi d'entretien, d'exploitation et de fonctionnement n'ont jamais reçu un début de réponse cohérente, réfléchi, structurée. Cela nous rend légitimes de penser que la Municipalité nous mène sur un « *Bato fou*¹ » derrière une idée mégalomane, faisant fi des questions rudimentaires de bonne gestion qu'un promoteur de parc d'attraction se serait posées. Pour les 150 emplois que devrait générer le projet, l'étude qu'aurait produite Pôle Emploi, n'a pas été publiée ni présentée aux participants lors des débats de la concertation. La Municipalité se targue d'avoir « déjà (sic) » créé 50 emplois pour arracher les plantes invasives, mais ce ne sont que des P.E.C², des emplois aidés précaires pour insérer professionnellement et développer les compétences de personnes... Lesquelles personnes que nous voyons tous les jours œuvrer sur le terrain comme de vrais ouvriers paysagistes qualifiés, mais sous-payés comme le sont toutes les personnes en P.E.C., désolés, mesdames et messieurs du Pôle Emploi, mais vous en êtes complices.

Pour nous résumer, ce projet tient en otage :

- La population de la Plaine des Cafres, plus particulièrement celle du village de Bourg Murat, tenue à distance du projet et sommée de venir applaudir l'œuvre du grand visionnaire ;

¹ Titre d'une chanson célèbre du groupe Ziskakan

- Les travailleurs précaires recrutés avec la complicité de Pôle emploi sous peine sans doute de les radier, confiés à une association qui permet à la Municipalité de ne pas apparaître comme **l'employeur de fait**, et qui effectuent le travail de nettoyage du site avec professionnalisme et compétence – nous leur rendons un hommage appuyé – pour un salaire de misère.

En tant qu'habitant de la Plaine des Cafres et citoyens, nous ne pouvons pas rester passifs et laisser faire ce **projet inutile, écocide et budgétivore** puisqu'on nous annonce au bas mot 11 M€, sans précision sur le budget d'exploitation et de fonctionnement, ni sur les ressources en dehors de la pauvre Union européenne qui a banqué à ce jour 2,8 M€ par l'intermédiaire de la Région Réunion. Les 150, 400 ou 600 emplois annoncés par l'édile municipal en Conseil municipal, n'ont pas été précisés ni dans quels domaines d'activité, ni avec quels employeurs, ni avec quels statuts, et ne parlons pas des salaires et conditions de travail.

Avant de passer au développement de notre projet alternatif **pour aiguiller les autorités environnementales qui devront arrêter ce projet ou laisser faire**, voici, dans ce qui suit, ce qui nous motive et nous mobilise à Domoun la Plaine.

² P.E.C : Parcours Emploi Compétence



2 Les principes de notre projet alternatif

Les adhérents de notre association ne sont pas arcbutés contre toute idée de revitalisation de ce village qui pourrait être créateur d'emplois. Nous ne pouvons pas être contre le progrès. En effet, nul ne peut rester sourd à la demande d'intégration sociale de nos jeunes générations privées d'emploi. Comment peut-on imaginer mettre Bourg Murat dans une bulle aseptisée devant la marche de l'Histoire ? Mais ça ne peut être fait à n'importe quel prix, ni en faisant du « copier-coller » de ce qui se fait ailleurs qui serait forcément bon ici.

Voici donc nos réflexions pour un projet de développement durable, **respectueux de notre environnement et des populations vivant sur ce territoire** :

- Préserver avant tout ce qui fait la singularité de Bourg Murat : un endroit recherché par les réunionnais et les nombreux touristes qui le visitent à longueur d'année, pour sa qualité de vie. La Nature a tellement bien travaillé qu'il serait l'injurier que d'y implanter des infrastructures qui n'apportent aucune valeur ajoutée, et, a contrario, défigureront à jamais son œuvre. Pas de tyrolienne ou de ballon captif. Pas de serre au milieu d'un si bel espace naturel.
- Un travail d'entretien est à entreprendre pour traquer les invasifs qui, au fil des ans – et, faut-il le souligner, par l'intervention humaine - ont bien grignoté l'espace occupé auparavant par les espèces indigènes et endémiques. On peut repeupler les espaces

reconquis par ce qu'il y avait avant mais en respectant le biotope des espèces. Ce travail ne peut être fait en « one shot ». Il y aurait du travail qualifié correctement rémunéré, en continu et en fonction des saisons.

- Des infrastructures existent déjà : kiosques, foyers de barbecue, aires de stationnement, sentiers de randonnée, pistes pour d'autres activités (VTT, 4x4, promenade équestre). Pour les kiosques, foyers de barbecue, aires de stationnement, il serait nécessaire de les rénover, les améliorer, voire les compléter. En ce qui concerne les sentiers et pistes, pour que les adeptes des différentes pratiques puissent en jouir sans s'importuner mutuellement, il serait nécessaire de les distinguer par des marquages clairs et des accès protégés. Plus question de faire du buggy ou du 4x4 sur les sentiers de randonnées ou les sentiers équestres, par exemple. Il existe un GR qui traverse le village, permettant aux randonneurs qui font la traversée de l'île de s'arrêter ici pour se restaurer et se reposer. Mais il y aurait la possibilité de tracer et/ou de matérialiser d'autres circuits de randonnée pédestre sur ce territoire pour relier les pitons, pour établir des chemins de traverse, ou pour un parcours de randonnée urbaine. Les randonneurs cherchent de plus en plus à apprendre sur l'histoire du lieu visité, à connaître la signification des noms des pitons, à découvrir des coins cachés. A moins d'habiter sur place depuis longtemps, il n'existe aujourd'hui



aucune indication, aucun marquage à part la signalétique du GR R2.

- Pour rester au niveau de la randonnée pédestre, on peut faire appel à des Accompagnateurs en Moyenne Montagne ou des Animateurs bénévoles de randonnées pédestres, titulaires du Brevet Fédéral pour proposer aux touristes locaux ou extérieurs la découverte des différents endroits. Au lieu d'errer un peu à l'aveuglette, les touristes seraient encadrés, sécurisés et ils découvrirait certainement beaucoup plus de choses qu'en se promenant tous seuls.
- Les Grands Kiosques dont l'exploitation se résume aujourd'hui à quelques petites semaines dans l'année, pourraient devenir un pôle d'animation et d'artisanat permanent au lieu de servir seulement à quelques foires ou salons. On pourrait aussi y organiser des événements culturels, pas seulement des défilés de miss comme maintenant, mais se faire produire des jeunes talents d'acteurs ou de musiciens et chanteurs. Les structures de restauration alentour en verraient les retombées économiques

3 Qu'est-ce qu'un Village d'étape ?

Le label est attribué par le **Ministère de la Transition écologique** aux communes qui répondent aux critères. Sur la route, les usagers sont informés de la proximité d'un bourg labellisé « Village étape ».

Pour chaque village, l'obtention du label est liée au respect de critères très stricts. Ceux-ci sont particulièrement cohérents avec la notion d'itinéraire inhérente au label. Les valeurs paysagères et touristiques de l'environnement du village sont primordiales.

indirectes, surtout s'il y avait des manifestations nocturnes le week-end.

- Une concertation pourrait se faire avec les agriculteurs du Bourg Murat voire de la Plaine des Cafres tout entière, pour qu'il y ait des visites pédagogiques de fermes, des journées portes ouvertes afin de donner à voir et apprécier à sa juste valeur la contribution de ces actifs pour notre économie réunionnaise.
- Une articulation entre tous les acteurs de ce territoire (restaurateurs, agriculteurs, artisans, animateurs), un travail en réseau en somme, rendrait le projet cohérent et les habitants de ce quartier pleinement acteurs du projet plutôt que de les laisser spectateurs aigris d'un projet qui dénature leur milieu de vie et vient les perturber.

Nous pensons que le problème de la revitalisation du bourg et de la création d'emplois – pérennes, pas seulement salariés – pourraient s'appuyer sur un projet de **Village d'étape entre Piton des Neiges et Piton de la Fournaise**, nos azimuts nord et sud à la Plaine des Cafres.

Quels sont les critères à respecter ?

1. *Une bonne situation* :
 - Être à 5 minutes ou 5 kilomètres maximum d'une nationale ou d'une autoroute non concédée (route nationale ou autoroute gratuite).
 - Avoir une population inférieure à 5 000 habitants.
2. *Une véritable offre de services* :



- Offrir au moins un hébergement hôtelier pouvant être complété par des chambres d'hôtes de qualité et/ou un terrain de camping.
 - Disposer de commerces de type boulangerie, épicerie, boucherie, presse mais également d'une pharmacie, d'un garage, d'un distributeur automatique.
3. *Des équipements publics de qualité :*
- L'accès à des places de stationnement ombragées, ainsi qu'à des sanitaires équipés pour les personnes à mobilité réduite.
 - La mise à disposition d'une aire d'accueil de camping-cars, de jeux et de pique-nique.
4. *Engagements durables :*

- Entrent également en compte les engagements des communes tant sur le plan du développement durable que de l'accessibilité.
 - De même le bourg doit être actif dans l'embellissement de son cadre de vie en termes de fleurissement et d'aménagements.
5. *Des offres de découverte :*
- Disposer d'un point d'information touristique.
 - Bénéficier de chemins de randonnée et/ou de monuments historiques.

Nous estimons que nous aurions tous à y gagner, population de la Plaine des Cafres, forces vives de ce territoire actuelles et à venir, touristes intérieurs et extérieurs, investisseurs actuels et à venir, élus communaux, départementaux, régionaux, intercommunaux, acteurs de tous ordres : IRT, ONF, SEOR, SREPEN, ATTAC, GREEN PEACE, sans aucune exclusive, à faire un projet à visage humaine et totalement éco-compatible.



4 Présentation synthétique du projet de Village d'étape entre Piton des neiges et Piton de la Fournaise

Domaine d'activité	Contenu	Intérêt	Acteurs	Potentiel d'emplois
Environnement, Santé physique et mentale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préserver les paysages exceptionnels, Patrimoine de l'Humanité ▪ Protéger la biodiversité et la valoriser auprès des visiteurs, des scolaires, des scientifiques ▪ Offrir un cadre pour des activités physiques de plein air, aux touristes, aux randonneurs, aux familles 	<p>Le village de Bourg Murat est au cœur de paysages magnifiques constitués de pitons, de pâturages, de forêts, avec une biodiversité de faune et de flore à préserver et à valoriser.</p> <p>La Nature est généreuse, elle offre un cadre agréable pour randonner, flâner, faire du vélo, se promener en calèche ou à dos de cheval ou encore se retrouver en famille pour un pique-nique champêtre.</p>	<p>Animateurs de randonnée Ferme équestre</p>	
Culture et traditions	<p>Aller à la rencontre des habitants du village pour connaître son histoire, découvrir le vivre ensemble, l'art culinaire des hauts</p>	<p>Bourg Murat a conservé une authenticité et un art de vivre qui peut convenir aux touristes comme aux habitants de La Réunion qui veulent faire un break dans leurs vies mouvementées de citadins.</p> <p>Ici, ils découvriront le lâcher-prise pour apprécier le temps long et la sérénité des activités pastorales,</p>	<p>Guide Pays Restaurateurs, gîteurs Conteurs</p>	



Domaine d'activité	Contenu	Intérêt	Acteurs	Potentiel d'emplois
		champêtres ainsi que l'art de la table.		
Cohésion	Brassage	Venir passer une nuit, un week-end, une semaine ou plus à Bourg Murat et profiter de son cadre bienfaiteur ne demande pas d'avoir de gros moyens. Chaque génération, chaque personne peut y retrouver son compte : prendre son temps pour se reposer ou pratiquer diverses activités physiques de plein air. Se donner du temps pour se retrouver ensemble et partager la joie de vivre en famille ou avec des amis	L'ensemble des infrastructures d'hébergement, de restauration existantes. Il reste néanmoins à mettre en place un calendrier d'activités culturelles pour occuper les soirées	
Artisanat	Découvrir les savoir-faire des travailleurs de la main	Artisanat d'art ou d'objets, métiers de bouche, le village est riche de ses travailleurs de la main qui perpétuent des savoir-faire pour travailler des matières nobles et fabriquer des produits uniques. Ils sont toujours heureux de montrer leur savoir-faire en accueillant dans leurs	Artisans de Bourg Murat, de Notre Dame de la Paix, du 23 ^{ème} ...	



Domaine d'activité	Contenu	Intérêt	Acteurs	Potentiel d'emplois
		ateliers des visiteurs qui peuvent ainsi voir naître dans leurs mains ces objets ou ces produits, voire apprendre à le faire.		
Activités agricoles	Elles font partie de nos atouts pour l'auto-suffisance alimentaire. Les pénuries que La Réunion a connues lors du premier confinement inattendu, ont prouvé que notre île de produisait pas suffisamment de denrées alimentaires pour nourrir ses habitants. A la Plaine des Cafres, se trouvent le grenier de La Réunion et des forces vives pour cultiver la terre, élever bovins, ovins, porcins, etc. Ce dur labeur est rempli avec conviction, courage et un grand professionnalisme par nos agriculteurs.	Les fermes de la Plaine des Cafres offrent un beau terrain pédagogique pour faire connaître, sensibiliser sur les activités, découvrir certaines tâches qui font les produits qui se retrouvent ensuite dans nos assiettes. Et pourquoi pas créer de nouvelles vocations parmi les jeunes qui viendront les visiter, en familles ou avec leurs enseignants	Agriculteurs de la Plaine des Cafres	
Animation socioéconomique	Destination de prédilection quand le printemps pointe ses bourgeons, l'accueil à la Plaine des Cafres, et à Bourg Murat en particulier, est d'une discrétion	Faire venir et revenir les visiteurs, touristes de passage ou réunionnais des bas et des environs.	Tous : artisans, artistes, agriculteurs, restaurateurs, hébergeurs, ou simples habitants de la Plaine des Cafres	



Domaine d'activité	Contenu	Intérêt	Acteurs	Potentiel d'emplois
	<p>un peu déroutante pour les personnes qui y débarquent pour la première fois. Hormis le GRR2 qui possède son propre balisage, il n'y a pas d'organisation, de service, pour accueillir, informer, orienter, de lieu de détente pour passer un moment de convivialité, pas de programme de festivités mettant au moins une fois par an le village en vedette.</p> <p>Ces activités sont à développer en mettant l'ensemble des acteurs du bourg autour d'une table pour repérer qui peut faire quoi pour développer l'attractivité humaine du territoire aux côtés des trésors de bienfaits naturels.</p>	<p>Faire de ce bel endroit un véritable village d'étape des hauts, entre le Piton des neiges et le Piton de la Fournaise</p>		